

Extrait du Procès-Verbal Des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille Quatorze et le 15 Mai
Les membres du Conseil Municipal de Morne-à-L'Eau se sont réunis en la maison commune
et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LOMBION, Maire de la Commune de Morne-
à-L'Eau

Etaient présents (24) : Monsieur Jean-Claude LOMBION, Monsieur Philipson FRANCFORT,
Monsieur Jean BARDAIL, Madame Marcienne LORMEL/ARPHÉXAD, Madame Nadia NEGRIT,
Monsieur Ketty LABUTHIE, Madame Monique DELMESTRE, Monsieur Léonard JERUL, Madame
Marie FOUCAN, Monsieur Judex LACLOSSE, Monsieur Edouard FRANCIETTA, Madame Annette
PRESSE, Monsieur Joubert LUCE, Madame Florise CANVOT, Madame Dolorès BELAIR, Madame
Laure PHAETON, Madame Annick VANONY, Madame Marie-Chantale SAINT-SAUVEUR, Monsieur
Patrick CORNELIE, Monsieur Aurel MIRRE, Monsieur Edmond MARCEL, Madame Roselyne
CARDOVILLE, Monsieur Patrice RESDEDANT, Madame Marie-Christine NANETTE

Etaient absents (07) : Monsieur Favrot DAVRAIN, Monsieur Saint-Hilaire DELOUMEAUX,
Monsieur BLANCHE/MARIE Kléber, Madame Michelle MAKAI-A-ZENON, Monsieur Georges
HERMIN, Madame Sandra MANETTE, Madame Sabrina GARES

Etaient représentés (02) : Madame Victoire JASMIN (par Madame Marie FOUCAN), Monsieur Jean
DARTRON (par Monsieur Jean BARDAIL)

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 33

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-
Christine NANETTE a été désigné(e) pour assurer le Secrétariat.

Monsieur le Maire, ayant constaté la régularité de la procédure, est passé à l'examen de l'ordre du
jour qui appelait notamment :

Délibération n° 13-04-2014 **Organisation du Mois du Nautisme et du Développement Durable**

Le Maire soumet au Conseil le projet d'organisation de la 5^{ème} édition du Mois du Nautisme
et du Développement Durable (MN2D) – année 2014.

L'ouverture de cette manifestation vers d'autres quartiers de la ville se poursuivra encore
cette année avec notamment des temps forts à Perrin et au Bourg.

Le MN2D consiste en un mois entier d'activités, d'événements et de spectacles autour de la
mer et de la nature que la municipalité tient à offrir à tous les guadeloupéens grâce à une
large communication sur cette opération.

Les activités qui nécessiteront une participation du public ou des compétiteurs seront les suivantes :

- Droits d'inscription pour la compétition de VTT CROSS COUNTRY: **3€ /personnes pour les catégories jeunes, 5€/ personnes pour les catégories adultes.**
- Journée d'animation pour les enfants à Babin: Cette année des Accueils de Loisirs des villes voisines y seront conviés moyennant une participation symbolique de **1€/enfant pour la journée (repas non fourni)**
- Accès à la tribune mobile pour le défilé la Nuit des Sirènes du 28/06/2014 : **1€/personne**

Par ailleurs, deux compétitions sont programmées durant ce MN2D et nécessiteront l'approbation par le conseil municipal de leur grille de prix selon les modalités suivantes :

- **Compétition VTT CROSS COUNTRY - édition 2014 - pour un total cinq cent quatre vingt euros (580€)**

CADETS	CADETTES	DAMES	JUNIOR
1) 1 ^{er} Prix : 30€			
2) 2 ^{ème} Prix : 20€			
3) 3 ^{ème} Prix : 15€			
MASTER DAME +30	MASTER 1-2	MASTER 3+	SENIORS
1) 1 ^{er} Prix : 30€	1) 1 ^{er} Prix : 35€	1) 1 ^{er} Prix : 35€	1) 1 ^{er} Prix : 40€
2) 2 ^{ème} Prix : 20€	2) 2 ^{ème} Prix : 25€	2) 2 ^{ème} Prix : 25€	2) 2 ^{ème} Prix : 30€
3) 3 ^{ème} Prix : 15€	3) 3 ^{ème} Prix : 20€	3) 3 ^{ème} Prix : 20€	3) 3 ^{ème} Prix : 25€

- **Compétition de modélisme naval - édition 2014 - pour un total de trois cent trente euros (330€)**

- 1) 1^{er} Prix : 150€
- 2) 2^{ème} Prix : 100€
- 3) 3^{ème} Prix : 80€

Enfin, lors des villages et évènementiels spécifiques du MN2D cités ci-dessous, des tarifs de locations d'espaces ou de stands seront mis en œuvre à l'attention des exposants et marchands ambulants :

- 1) Concert Fanm ki ka du 20/06/2014
- 2) Village de la mer du 21/06/2014
- 3) Nuit des sirènes du 28/06/2014

- Location d'un emplacement pour la journée ou la soirée : 30€
- Location d'un demi-chapiteau pour une journée : 85€ (Un chapiteau comporte deux stands)
- Location d'un chapiteau entier pour la journée : 125€

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux marins pêcheurs et associations partenaires du MN2D pour lesquelles la location sera gratuite.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer et d'approuver la tenue de cet évènement, le plan de financement proposé en annexe, et enfin de l'autoriser à solliciter le cofinancement de cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les décisions portant délégations du Conseil Municipal au Maire
Vu le projet d'organisation du Mois du Nautisme et du Développement Durable
Où l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré*

DECIDE :

ARTICLE 1 : *D'approuver l'organisation de l'évènement « Le Mois des Sports Nautiques et du Développement Durable » à Morne-à-L'Eau, pour l'année 2014.*

ARTICLE 2 : D'approuver le plan de financement de ladite opération présenté ci-après.

Cette opération sera inscrite au Budget 2014 de la Commune de Morne-à-L'Eau.

<i>CHARGES</i>	<i>Montant</i>	<i>PRODUITS</i>	<i>Montant</i>
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		Droits tribunes mobiles	200€
Frais de réception, Boissons, Repas	4 170€	Exposants/ Artisans	400€
Grilles de prix	1 390€	Inscription randonnée VTT	870€
Divers Accessoires	200€	Accueil de Loisirs	200€
		74- Subventions d'exploitation	
61 - Services extérieurs		Conseil régional	10 000€
Conventions associations partenaires	2 600€	Conseil général	10 000€
Animations Nautiques	2 800€	Parc national	7 000€
Jeux et structures gonflables	1 000€	Partenaires privés	4 000€
Concert Live FANM KI KA	3 000€	Communes	25 330€
Animateur (2 jours)	600€	CTIG	5 000€
Conférences/ cinéma en plein air	2 250€		
Prestations artistiques (léwoz et autres)	2 100€		
Aménagement décoration	1 000€		
Défilé de mode (stylistes + Photographe)	7 000€		
Animation Journée enfant à Babin	3 000€		
62 - Autres services extérieurs			
Sonorisation + Lumière	15 000€		
Communication + distribution flyers	9 890€		
Ambulance et croix rouge	500€		
Sécurité/gardiennage	2 500€		
Location de chapiteaux	4 000€		
TOTAL CHARGES	63 000€	TOTAL PRODUITS	63 000€

ARTICLE 3 : D'autoriser la fixation de la tarification pour l'entrée aux différentes manifestations ainsi que présenté en annexe.

ARTICLE 4 : D'autoriser la grille des prix ainsi que présentée en annexe.

ARTICLE 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le cofinancement de cette opération.

ARTICLE 5 : D'autoriser le Maire à entamer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Pour expédition certifiée conforme

Fait à Morne-à-L'Eau, le 15 Mai 2014

Pour le Maire empêché
(art. L2122-17 du CGCT)

Le Maire Adjoint Faisant Fonction

Jean-Claude LOMBION



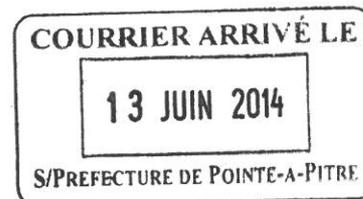
Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité

Le

Formalités de publicité

effectuées le _____

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Basse-Terre.



ANNEXE

I. FIXATION DE LA TARIFICATION AUX ACTIVITES

Les activités qui nécessiteront une participation du public ou des compétiteurs seront les suivantes :

- Droits d'inscription pour la compétition de VTT CROSS COUNTRY: **3€ /personnes pour les catégories jeunes, 5€/ personnes pour les catégories adultes.**
- Journée d'animation pour les enfants à Babin: Cette année des Accueils de Loisirs des villes voisines y seront conviés moyennant une participation symbolique de **1€/enfant pour la journée (repas non fourni)**
- Initiation Sky Nautique: **10€/personne, des invitations « Pass Nautique » seront à gagner dans le cadre de nos partenariats médiatiques**
- Balade en Bouée tractée: **5€/personne, des invitations « Pass Nautique » seront à gagner dans le cadre de nos partenariats médiatiques**

II. GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITES

- **Compétition VTT CROSS COUNTRY - édition 2014 - pour un total cinq cent quatre vingt euros (580€)**

CADETS

- 1) 1^{er} Prix : 30€
- 2) 2^{ème} Prix : 20€
- 3) 3^{ème} Prix : 15€

CADETTES

- 1) 1^{er} Prix : 30€
- 2) 2^{ème} Prix : 20€
- 3) 3^{ème} Prix : 15€

DAMES

- 1) 1^{er} Prix : 30€
- 2) 2^{ème} Prix : 20€
- 3) 3^{ème} Prix : 15€

JUNIOR

- 1) 1^{er} Prix : 30€
- 2) 2^{ème} Prix : 20€
- 3) 3^{ème} Prix : 15€

MASTER DAME +30

- 1) 1^{er} Prix : 30€
- 2) 2^{ème} Prix : 20€
- 3) 3^{ème} Prix : 15€

MASTER 1-2

- 1) 1^{er} Prix : 35€
- 2) 2^{ème} Prix : 25€
- 3) 3^{ème} Prix : 20€

MASTER 3+

- 1) 1^{er} Prix : 35€
- 2) 2^{ème} Prix : 25€
- 3) 3^{ème} Prix : 20€

SENIORS

- 1) 1^{er} Prix : 40€
- 2) 2^{ème} Prix : 30€
- 3) 3^{ème} Prix : 25€

- **Compétition de modélisme naval - édition 2014 - pour un total de trois cent trente euros (330€)**

- 1) 1^{er} Prix : 150€
- 2) 2^{ème} Prix : 100€
- 3) 3^{ème} Prix : 80€

- **Compétition de voile traditionnelle du 22/06/2014 pour un total de quatre cent quatre vingt euros (480€)**

- 1) 1^{er} Prix : 300€
- 2) 2^{ème} Prix : 180€

III. GRILLE TARIFAIRE LOCATION D'ESPACES

1) *Village artisanal du 22/06/2014*

2) *Foire aux produits de la mer du 21/06/2014*

3) *Nuit des sirènes du 28/06/2014*

➤ *Location d'un emplacement pour la journée ou la soirée : 30 €*

➤ *Location d'un demi-chapiteau pour une journée : 85 € (Un chapiteau comporte deux stands)*

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux marins pêcheurs et associations partenaires du MN2D pour lesquelles la location sera gratuite.